

◀ **Communiqué de la fédération SUD éducation** ▶

Éducation Nationale : le travail tue aussi
Dégradations des conditions de travail dans
l'Éducation Nationale : des collègues se suicident

« Pensez à l'euthanasie si les reconversions ne vous conviennent pas »

Ces propos sont tenus par la DRH de l'académie de Montpellier, devant une cinquantaine de professeur-e-s de gestion-administration dont les postes devraient disparaître dans la nouvelle réforme. Cette scène s'est déroulée au lycée Jean Moulin à Béziers où il y a eu plusieurs suicides en l'espace de quelques années. Ces propos illustrent le niveau de mépris atteint par la hiérarchie.

Les conditions de travail dans l'Éducation nationale se dégradent : pressions hiérarchiques, dénigrement, injonctions contradictoires et absurdes, augmentation de la charge de travail, changements de référentiels, suppressions de postes, hausse des effectifs d'élèves... La liste est longue, les conséquences sont connues : épuisement, augmentation du stress, temps partiels pour tenir le coup, démissions de personnels en augmentation significative de titulaires comme de stagiaires. Les mots employés par cette DRH nous rappelle surtout que l'Éducation nationale connaît son lot de personnels qui se suicident ou tentent de le faire.

Derrière les provocations, les fautes/manquements de l'administration face aux suicides

L'administration refuse de communiquer des chiffres sur les suicides et les tentatives de suicide, alors

qu'elle les connaît. Ce déni est inacceptable au regard des obligations légales qui reviennent à l'employeur, responsable de la protection de la santé physique et mentale des personnels.

Sur le terrain, les collègues, les proches et des organisations syndicales, dont SUD éducation, médiatisent les suicides dont ils ont connaissance, comme celui d'un professeur des écoles à Eaubonne (95), celui d'une enseignante en Seine-Saint-Denis (93), ou celui d'un professeur des écoles à Barrême dans les Alpes de Haute Provence. Ce ne sont malheureusement pas des actes isolés. Ils sont révélateurs de situations de souffrance au travail, générées par un management néolibéral qui déshumanise les relations professionnelles.

Pour SUD éducation, c'est l'organisation du travail qui est en cause.

"Je ferai les départs, par la porte ou par la fenêtre" (Didier Lombard, PDG de France-Télécom/Orange)

Du 6 mai au 12 juillet se tient le « Procès Lombard ». C'est le procès d'anciens hauts dirigeants de la multinationale France Télécom, devenue Orange, accusés de harcèlement moral par une centaine de parties civiles dont SUD PTT et Solidaires. Les réorganisations d'ampleur sont mises en cause, accompagnées de méthodes de management

pathogènes. Elles ont créé une vague de suicides et bien d'autres atteintes à la santé des travailleur·se·s.

France Télécom ne fait pas figure d'exception. Une cinquantaine d'agent-e-s de la SNCF se suicident chaque année. La faute aux réorganisations du travail et aux dirigeant-e-s qui les imposent. Elles externalisent nombre d'activités de l'entreprise et ferment des services. Les agent-e-s souffrent de conflits éthiques dans leur travail et sont reclassé-e-s par le biais "d'espace initiative et mobilité", les EIM, solution trouvée par la direction à la marginalisation des agents. « Certains cheminots disent qu'ils sont "déportés en EIM" » rapporte un psychologue du travail de la SNCF. L'entreprise concède quelques actions sur les effets mais pas sur les causes, c'est-à-dire l'organisation du travail, les réorganisations permanentes liées à la recherche de profit.

Des « espaces d'écoute et d'accompagnement » de France-Télécom aux « Espaces Initiative et Mobilité » de la SNCF, en passant par le dispositif mobilité de l'Éducation nationale, ce sont les mêmes logiques à l'œuvre, hier comme aujourd'hui. Le projet de loi de transformation de la Fonction Publique avec l'ajout de l'article 14 quater aux statuts de la fonction publique (Loi 83-634) ouvre la porte à des possibilités de mobilité forcée pour les fonctionnaires¹.

Derrière la violence des mots, la logique de management est la même. Faudra-t-il une tragédie similaire pour réagir ?

Perte de sens du métier, mobilité forcée ou empêchée et pressions hiérarchiques sont autant de causes pointées comme responsables de la catastrophe à France-Télécom. Ce sont autant de risques auxquels sont déjà exposés les personnels. Les contre-réformes telles que CAP 22 dans la Fonction publique et les lois Blanquer, déléteres et dévastatrices, aggraveront la situation.

Ne perdons plus notre vie à la gagner !

SUD éducation revendique :

le droit pour les collègues de s'absenter pour assister aux obsèques ;

que chaque cas de suicide soit porté sans délai à la connaissance des CHSCT et des organisations syndicales ;

la reconnaissance des suicides liés au travail en accident de service ;

que le travail soit adapté à l'homme et non l'inverse afin d'éviter ces événements tragiques : ce qui nécessite que l'employeur renonce au management pathogène et prenne des mesures de prévention en terme d'organisation du travail ;

que les personnels bénéficient de la visite médicale annuelle de droit avec la médecine de prévention (médecine du travail dans la Fonction publique).

¹Passage d'office en CDI en cas de privatisation d'un service public, ou « externalisation » d'une mission.

